



municipal and school board election
élections municipales et scolaires

Certificate of Estimated Maximum Expenses

Offices of School Board Trustee

Municipal Elections Act, 1996

Regulation 101/97

In accordance with the *Municipal Elections Act, 1996* (the Act) and Ontario Regulation 101/97, candidates for the offices of School Board Trustee are hereby being provided with the following certified estimated expense limits:

Estimated Maximum Campaign Expense Limit

As per s. 88.20 of the Act, a candidate's expenses must not exceed the amount determined using the prescribed formula outlined in s. 5 of the regulations. For candidates for the office of School Board Trustee, the maximum expense limit is calculated by adding together \$5,000 plus \$0.85 for each elector entitled to vote for a candidate's specified office.

Please Note: The estimated maximum expense limit listed above is based upon the number of electors on the Voters' List as of Nomination Day in the 2014 Municipal and School Board Election. Final spending limits will be provided prior to September 25, 2018 and will be based on the greater of the number of electors on the Voters' List as of Nomination Day for the previous election and September 15, 2018.

Rainbow District School Board

Area/Zone	Number of Electors on Nomination Day 2014	Estimated Maximum Campaign Expense Limit
1	15627	\$18,282.95
2	11391	\$14,682.35
3	11104	\$14,438.40
4	12771	\$15,855.35
5	16971	\$19,425.35
6	13583	\$16,545.55

Sudbury District Catholic School Board

Area/Zone	Number of Electors on Nomination Day 2014	Estimated Maximum Campaign Expense Limit
1	5870	\$9,989.50
2	3927	\$8,337.95
3	4278	\$8,636.30
4	5912	\$10,025.20
5	6058	\$10,149.30
6	5596	\$9,756.60

Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario

Area/Zone	Number of Electors on Nomination Day 2014	Estimated Maximum Campaign Expense Limit
7	1000	\$5,850.00
8	763	\$5,648.55
9	1154	\$5,980.90
10	1080	\$5,918.00
11	1036	\$5,880.60
12	1314	\$6,116.90

Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario

Area/Zone	Number of Electors on Nomination Day 2014	Estimated Maximum Campaign Expense Limit
4	8598	\$12,308.30
5	10810	\$14,188.50
6	7704	\$11,548.40

I hereby certify the above estimated maximum expense limit for the 2018 Municipal and School Board Election to be held October 22, 2018 for the offices of School Board Trustee. This certificate is provided pursuant to section 33.0.1.

Dated this 14th day of May, 2018.

Eric Labelle
City Solicitor and Clerk

Attestation du montant maximal estimatif des dépenses

Postes de conseillère scolaire ou de conseiller scolaire

Loi de 1996 sur les élections municipales

Règlement 101/97

Conformément à la Loi de 1996 sur les élections municipales (la Loi) et le Règlement de l'Ontario 101/97, les candidats au poste de conseillère scolaire ou de conseiller scolaire reçoivent, par les présentes, l'attestation suivante de limite maximale estimative des dépenses :

Limite maximale estimative des dépenses de campagne

Conformément à l'article 88.20 de la Loi, les dépenses de la candidate ou du candidat ne doivent pas dépasser le montant déterminé à l'aide de la formule décrite à l'article 5 du Règlement. La limite maximale des dépenses des candidats au poste de mairesse ou de maire est calculée en additionnant la somme de 7 500 \$ et celle de 0,85 \$ pour chaque électrice ou électeur. Pour les candidats au poste de conseillère scolaire ou de conseiller scolaire, la limite maximale des dépenses est calculée en additionnant la somme de 5 000 \$ et celle de 0,85 \$ pour chaque électrice ou électeur ayant le droit de voter pour le poste précisé d'une candidate ou d'un candidat.

Veillez noter ce qui suit : la limite maximale estimative des dépenses de campagne se fonde sur le nombre d'électeurs dont le nom figure sur la liste électorale au jour de déclaration de candidature lors des élections municipales et scolaires de 2014. Les limites définitives des dépenses seront fournies avant le 25 septembre 2018 et elles se fonderont sur le plus grand des nombres d'électeurs dont le nom figure sur la liste électorale au jour de déclaration de candidature pour l'élection précédente et au 15 septembre 2018.

Rainbow District School Board

Région ou zone	Nombre d'électeurs au jour de déclaration de candidature de 2014	Limite maximale estimative des dépenses de campagne
1	15 627	18 282,95 \$
2	11 391	14 682,35 \$
3	11 104	14 438,40 \$
4	12 771	15 855,35 \$
5	16 971	19 425,35 \$
6	13 583	16 545,55 \$

Sudbury District Catholic School Board

Région ou zone	Nombre d'électeurs au jour de déclaration de candidature de 2014	Limite maximale estimative des dépenses de campagne
1	5 870	9 989,50 \$
2	3 927	8 337,95 \$
3	4 278	8 636,30 \$
4	5 912	10 025,20 \$
5	6 058	10 149,30 \$
6	5 596	9 756,60 \$

Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario

Région ou zone	Nombre d'électeurs au jour de déclaration de candidature de 2014	Limite maximale estimative des dépenses de campagne
7	1 000	5 850,00 \$
8	763	5 648,55 \$
9	1 154	5 980,90 \$
10	1 080	5 918,00 \$
11	1 036	5 880,60 \$
12	1 314	6 116,90 \$

Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario

Région ou zone	Nombre d'électeurs au jour de déclaration de candidature de 2014	Limite maximale estimative des dépenses de campagne
4	8 598	12 308,30 \$
5	10 810	14 188,50 \$
6	7 704	11 548,40 \$

Par les présentes, j'atteste les limites maximales estimatives des dépenses pour les élections municipales et scolaires de 2018 qui doivent avoir lieu le 22 octobre 2018 pour les postes de conseillères scolaires ou de conseillers scolaires. La présente attestation est fournie conformément à l'article 33.0.1 de la Loi.

Fait le 14^{ème} jour de Mai 2018.

L'avocat de la Ville et le greffier municipal,



Eric Labelle